

# CORONAVIRUS ET TÉLÉCONSULTATION

## ADOPTÉZ LES BONNES PRATIQUES



### Comment ça marche ?

Pour vous permettre de consulter rapidement un médecin quels que soient vos symptômes, vous pouvez utiliser le service de téléconsultation en ligne disponible **24H/24, 7J/7** par **chat écrit, appel visio ou appel audio**.

Vous serez mis en relation de **manière sécurisée** avec un médecin inscrit au Conseil de l'Ordre.

Votre téléconsultation est **gratuite (\*)** et totalement prise en charge par ALLIANZ, l'assureur de votre régime frais de santé.

*(\*) dans la limite de 5 téléconsultations par année civile et par bénéficiaire rattaché à votre régime santé Gras Savoye. Au-delà de ce plafond, le remboursement est celui d'une consultation généraliste dans la limite de la garantie prévue contractuellement.*

### Comment accéder à ce service ?

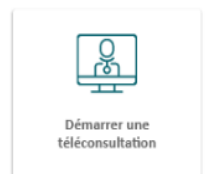
Le service de **téléconsultation** est accessible en vous connectant à **MySantéclair**, accessible depuis votre espace client assuré Gras Savoye :



Je me connecte sur mon espace assuré Gras Savoye  
[www.witiwi.fr](http://www.witiwi.fr)



Je me rends sur MySantéclair pour réaliser ma téléconsultation



Je clique sur "Démarrer une téléconsultation" pour accéder au service